

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 22/2018

Séance du **08 décembre 2018**

OBJET : Décision modificative n° 2 – Virement de crédits.

Nombre de membres : 9	Date de la convocation : 03/12/2018
Afférents au conseil : 9	Date d'affichage : 03/12/2018
En exercice : 9	Ayant délibéré : 5 Votés Pour : 5
	Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil dix-huit, le huit décembre à seize heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur POLI Jean-Baptiste a été élu secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	
M. CIPRIANI Jean-Marie	Etaient absents
M. POLI Jean-Baptiste	Mme OBENOUS née DURAND Isabelle
Mme GUIQUET Sandra	M. MARTINO Enzo
M. BRUNETTI Alain	M. POLI Pierre-Antoine
	M. MANTESE Jean-François

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants.

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
- **Vu** l'instruction comptable et budgétaire M14.
- **Vu** le Budget Primitif 2018.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les virements de crédits suivants :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 203-17008 : REHABILITATION BÂTIMENT COMMUNAL		500.00 €
TOTAL D 20 : immobilisations incorporelles		500.00 €
D 2131 : Bâtiments publics	4 300.00 €	
D 2131 -18001 : AMENAGT ET RESTAURATION CLOCHER		3 800.00 €
TOTAL D 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 300.00 €	3 800.00 €
TOTAL	4 300.00 €	4 300.00 €

- **Considérant** que la régularisation visée ci-dessus n'était pas prévue au budget primitif 2018.

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

- **Décide** de procéder aux virements de crédits sur le budget 2018 conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,
Le 08/12/2018

Le Maire

Jean-Luc MILLO

